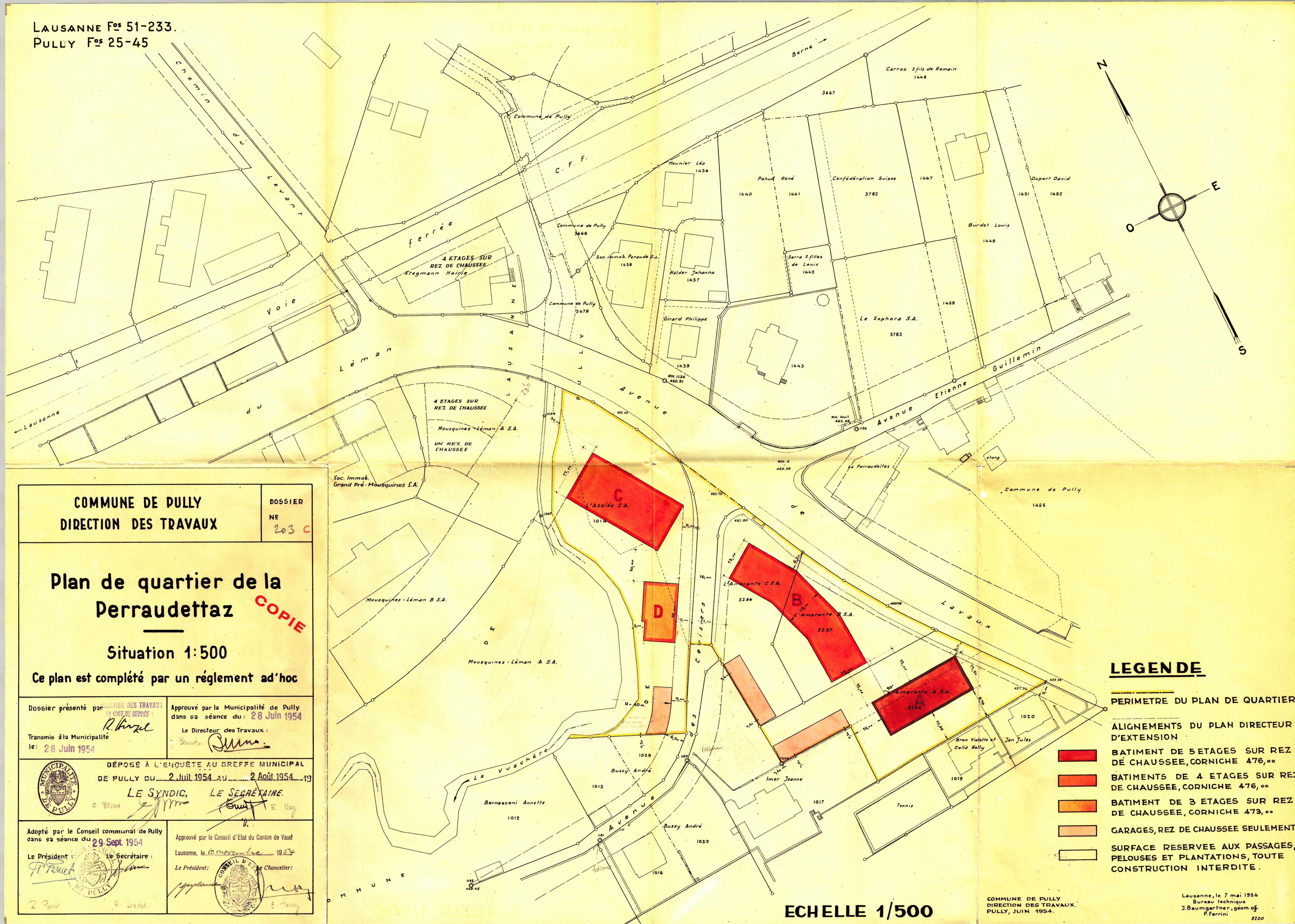




COMMUNE DE PULLY
DIRECTION DES TRAVAUX

DOSSIER
No
203

Plan de quartier de la Perraudettaz

COPIE

Situation 1:500

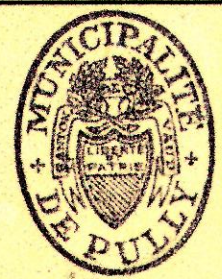
Ce plan est complété par un règlement ad'hoc

Dossier présenté par **DIRECTION DES TRAVAUX**
LE CHEF DE SERVICE :

Approuvé par la Municipalité de Pully
dans sa séance du : 28 Juin 1954

Transmis à la Municipalité
le: 28 Juin 1954

Le Directeur des Travaux :



DÉPOSÉ À L'ENQUÊTE AU GREFFE MUNICIPAL
DE PULLY DU 2 Juil 1954 AU 2 Août 1954 19

LE SYNDIC, LE SECRÉTAIRE.

Adopté par le Conseil communal de Pully
dans sa séance du 29 Sept. 1954

Approuvé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud

Le Président : Le Secrétaire :

Le Président:  Le Chancelier:

COMMUNE DE PULLY
DIRECTION DES TRAVAUX.
PULLY, JUIN 1954.

Lausanne, le 7 mai 1954
Bureau technique
J. Baumgartner, géom. of.
P. Ferrini
8200